



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 11 mars 2025
N° d'affaire : 2024.RRGR.303

Prise en charge des émoluments pour la conversion d'un partenariat enregistré en mariage

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

Rejet

Berne, le 11 mars 2025

Au nom du Grand Conseil



Dominique Bühler
Présidente

Patrick Trees
Secrétaire général